

L'aménagement d'espaces conviviaux où manger son propre repas

Date de présentation de la note : 3 décembre 2013

Détail de la procédure : cette note préparée en commission sociale est proposée pour approbation au Conseil AGL avant de pouvoir être présentée en CASE local et au conseil d'administration des restaurants universitaires. Chaque présentation mettra l'accent sur les solutions que peut apporter ledit organe.

CONSTAT

Le site de Louvain-la-Neuve accueille chaque jour environ 10 000 étudiants navetteurs qui viennent passer la journée sur le site. Entre la fin d'un cours à 12h45 et le suivant de 14h, ces étudiants n'ont pas la possibilité de retourner étudier ou manger dans leur kot et fréquentent donc assidûment les bibliothèques, les halls de nos facultés ainsi que tous les endroits où ils peuvent manger au chaud.

La situation est particulièrement problématique sur le temps de midi, et encore plus en hiver, lorsque ces étudiants, forcés à quitter les bibliothèques pour manger, se retrouvent dans les couloirs, debout, dans une atmosphère pas très chaleureuse, faute de place assise et faute de pouvoir manger dans les auditoriums.

En été les étudiants peuvent aisément s'installer sur les places ou autour du lac mais en hiver, il est impossible d'envisager de telles alternatives.

En 2011, nous avons présenté une demande similaire au Conseil d'administration des restaurants universitaires. La question est restée sans suite et aucune piste de solution n'a pu être dégagée. Depuis cette date, le nombre global d'étudiants a augmenté sur le site de Louvain-La-Neuve et avec lui, le nombre de non-kotteurs. Il est donc urgent de relancer la question dans les organes concernés.

Ce manque d'espace est problématique à plusieurs égards :

Premièrement, **elle encourage les étudiants à la consommation**. Pour se réchauffer et passer un moment agréable, les étudiants sont poussés à dépenser de l'argent dans les restaurants universitaires ou dans les snacks de la ville. A ce titre, **la situation est particulièrement anti-sociale** en ce qu'elle met particulièrement en difficulté et exclut ceux qui ne peuvent s'offrir de tels services. En effet, il n'est pas possible de s'installer à un endroit (snack ou restaurant) si on ne consomme pas.

Deuxièmement, **elle contribue à la mauvaise perception que les étudiants non-kotteurs pourraient ressentir vis-à-vis du campus de Louvain-la-Neuve**. En effet, en plus d'être géographiquement exclu de la plupart des activités (vies nocturnes, activités des kots à projets, conférences en tout genre etc), ils subissent leur pause de midi cherchant un endroit chaud et agréable pour se détendre et se reposer de leurs cours mais aussi des navettes souvent longues, et parfois éprouvantes.

PROPOSITIONS

L'UCL ne doit pas oublier ses étudiants navetteurs et doit continuer à approfondir les débuts de solutions mis en place (voir *infra.*). Pour remédier à ce manque d'espace, la commission sociale de l'AGL propose diverses pistes de solutions parmi lesquelles :

- 1) **Revaloriser les halls des facultés** (agora, more, sciences,...) de façon à les transformer en des lieux agréables où passer un temps de midi en y installant notamment des bancs et des tables pour que les étudiants puissent s'y reposer et déjeuner.
- 2) **Ouvrir la Fleur de Sel**¹ (restaurant universitaire) en une cafétéria ouverte à tous. La Fleur de Sel permet actuellement aux étudiants d'y organiser leur souper de cours en soirée. Si un ETP (équivalent temps plein) est engagé² pour y maintenir l'ordre et la propreté, il pourrait donc être envisageable d'également l'ouvrir le midi pour que les navetteurs puissent y manger.
- 3) **Aménager des espaces au sein des bibliothèques** comme c'est désormais le cas dans la bibliothèque de droit. En effet, un lieu de repas a été installé au sein-même de la bibliothèque ; les autorités ayant conscience qu'avant la création de celui-ci, les étudiants se cachaient dans la bibliothèque pour manger ne voulant pas perdre leur place s'ils sortaient ou car de nombreux non-kotteurs n'avaient pas d'endroit où se poser entre deux cours, notamment sur le temps de midi.
- 4) **Encourager les cercles à rendre leurs salles plus attractives/propres** pour que plus d'étudiants viennent y manger sur le temps de midi.

Il va de soi que pour les propositions 1 et 3, il s'agira d'augmenter le nombre de poubelles (afin d'éviter l'augmentation des déchets) ainsi que le nombre de panneaux rappelant aux étudiants que le maintien des lieux en l'état est primordial pour que ceux-ci restent à leur disposition.

Le Conseil AGL marque son accord pour que :

- la demande d'espace où manger son propre repas soit relayée auprès des organes concernés.
- les propositions soient défendues comme pistes concrètes de solutions non exhaustives.

de Callataÿ Charlotte, conseillère
Daelman Chloé, VP aux questions sociales

¹ Si notre piste de solution d'en faire un lieu de repas pour les navetteurs n'est pas acceptée, cet espace pourrait connaître une autre affectation en été ou devenir un nouvel espace culturel où les kots à projets pourraient offrir des activités lors du temps de midi et en faire ainsi profiter les étudiants non-kotteurs.

² Confirmation le 29.11.13